

Article 21 du Règlement

Je prie instamment le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) d'ajuster les dispositions de financement de son ministère de façon à accorder à l'Exposition provinciale du Manitoba l'appui qu'elle mérite, l'appui qu'elle a chèrement gagné.

* * *

LE CHEF DE L'OPPOSITION

L'hon. Bud Cullen (Sarnia-Lambton): Monsieur le Président, je voudrais signaler à la Chambre que le chef de l'opposition (M. Mulroney) innove une fois encore. Il a consenti à participer à une tribune téléphonique diffusée partout au Canada à condition que personne ne puisse l'appeler. Ce sera une tribune téléphonique sans téléphone. Hier, son attaché de presse a confirmé que telle était la situation, mais il a refusé de dire pourquoi le chef de l'opposition avait refusé de répondre aux appels. Aujourd'hui heureusement, Bill Fox, directeur du service de presse a été plus loquace. Il a déclaré que le chef de l'opposition avait décidé de ne participer à aucune tribune téléphonique parce qu'elles sont trop dangereuses et peuvent être manipulées par des organisations politiques rivales.

Canadiens, n'appellez pas le chef de l'opposition, car la ligne sera occupée.

* * *

● (1110)

LES AFFAIRES INDIENNES

LA BANDE INDIENNE DE VALLEY RIVER—L'ACHAT D'UNE CARRIÈRE DE SABLE

M. Laverne Lewycky (Dauphin-Swan River): Monsieur le Président, la bande indienne de Valley River, dans ma circonscription, réclame depuis longtemps au ministère des Affaires indiennes une aide financière pour acheter une carrière de sable qui se trouve dans sa réserve. Cette carrière est une enclave en plein milieu de la réserve. Une offre de vente a été faite à la bande indienne en 1981, mais le ministère n'a pris aucune mesure concrète depuis cette date. La bande a demandé la somme de \$15,000, qui lui a été refusée. Il s'agit pourtant d'une somme dérisoire quand on sait que le ministère a dépensé \$30,000 au cours des deux dernières années pour fournir du gravier à cette réserve.

Cette revendication territoriale historiquement fondée aurait pu être réglée il y a des années si le ministre avait donné suite à mes instances. Pour les Indiens, cette terre a une valeur sociale et économique très supérieure à la somme demandée. Je presse le ministre et le ministère de prendre immédiatement des mesures en vue de permettre à la bande indienne de Valley River de faire l'acquisition de ce lopin de terre dans le cadre du règlement des revendications territoriales.

* * *

[Français]

LA BANQUE DU CANADA

LA PRÉSUMÉE DÉCLARATION DU GOUVERNEUR

M. Jean-Claude Malépart (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, je prends la parole en conformité des dispositions de l'article 21

du Règlement pour m'élever contre la déclaration du gouverneur de la Banque du Canada, M. Bouey, qui déclarait hier que les travailleurs sont partiellement responsables des taux d'intérêt élevés au pays, parce qu'ils obtiennent des majorations salariales plus élevées que celles qui sont accordées aux travailleurs américains.

Monsieur le Président, je pense que M. Bouey est injuste envers les travailleurs et les travailleuses. Il doit se rappeler que l'année dernière la plupart de nos travailleurs et travailleuses au Canada ont accepté des diminutions de salaire; d'autres même ont été obligés, comme au Québec par le gouvernement provincial, de perdre les augmentations de salaire prévues. Et la plupart de nos travailleurs ont également dû accepter le travail à temps partagé.

Monsieur le Président, je pense que dans un premier temps M. Bouey devrait donner l'exemple et accepter une diminution de salaire, ou bien tout simplement offrir sa démission.

* * *

[Traduction]

LES PARTIS POLITIQUES

LA COURSE À LA DIRECTION DU PARTI LIBÉRAL

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Monsieur le Président, je veux communiquer à la Chambre une lettre que j'ai reçue récemment. La voici: «Mon cher John, il a été si agréable de vous revoir à la télévision après toutes ces années. On dirait que ce n'est qu'hier que vous avez quitté la politique tandis que j'étais en pleine campagne électorale en Ontario en septembre 1975. Comme bien des Canadiens, je me demandais ce que vous étiez devenu depuis neuf ans. Certains disaient que vous faisiez du cinéma. D'autres, que vous écriviez un bulletin un peu chérot mettant à profit votre expérience de ministre des Finances. D'autres encore, que vous travailliez dans un restaurant chic.

Je ne pensais pas que vous reviendriez à la vie politique quand j'ai appris que vous exerciez le droit à Bay Street. Mais vous avez abandonné cela également, bien que vous n'avez pas abandonné votre poste d'administrateur de banque. Soit dit en passant, John, maintenant que vous revoilà «nouveau» en politique, vous devriez mettre au point votre technique de l'entrevue télévisée en face à face. Le regard fuyant, les fauteuils pivotants, l'air tendu et les réponses évasives, tous ces petits trucs étaient peut-être appropriés lorsque la radio était le medium, du temps où vous étiez ministre des Finances, mais c'est maintenant l'ère de la télévision et votre manque d'expérience saute aux yeux».

L'auteur de la lettre termine par cette formule «Affectueusement vôtre, Bob Nixon, ancien chef du parti libéral de l'Ontario».

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA RECONNAISSANCE DES CONSULS HONORAIRES DES ÉTATS BALTES

M. Jesse P. Flis (Parkdale-High Park): Monsieur le Président, les Canadiens originaires des trois États baltes, la Lettonie, la Lituanie et l'Estonie, se demandent toujours pourquoi le gouvernement n'a pas inclus les consuls généraux honoraires qui représentent ces trois États au Canada dans sa publication